

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE : LES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC CONSTATENT L'ABSENCE DE MESURES POUR UNE MEILLEURE ÉQUITÉ EN MATIÈRE DE TARIFICATION CARBONE

Longueuil, le 21 novembre 2024 – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) constatent que le gouvernement n'a pas profité de sa mise à jour économique, dévoilée en matinée, pour mettre en place des mesures visant à favoriser une meilleure équité en matière de tarification carbone. L'occasion était pourtant propice alors que la tarification du carbone est discutée à l'international, au Comité consultatif sur les changements climatiques ainsi que dans l'État de Washington.

Les PGQ ont aussi été déçus de constater l'absence de mesures spécifiques pour les régions éloignées et pour soutenir les producteurs dans leur transition vers des pratiques agroenvironnementales dans la mise à jour économique du ministre des Finances, M. Eric Girard. Les producteurs font pourtant face à de nombreux enjeux qui nécessitent un soutien accru et à long terme de l'État.

« Nous ne sommes pas en désaccord avec l'idée de la tarification carbone ; toutefois, nous sommes inquiets des discussions concernant sa majoration et l'iniquité actuelle de son application. Il faut se doter de mesures pour assurer une équité en matière de tarification carbone si l'on veut assurer la pérennité du garde-manger des Québécois. Malgré l'absence de telles mesures dans la mise à jour économique, rappelons qu'il existe plusieurs leviers et mesures qui permettent à la fois de contribuer à la compétitivité du secteur des grains et à la lutte aux changements climatiques. À commencer par une bonne politique de rétribution des pratiques agroenvironnementales et un bon programme de soutien aux régions. Tout cela est à la portée du ministre québécois des Finances, M. Eric Girard, pour le prochain budget 2025-2026 », déclare M. Christian Overbeek, président des Producteurs de grains du Québec.

Les PGQ rappellent aujourd'hui leurs recommandations au gouvernement du Québec pour établir une équité en matière de tarification carbone et pour maintenir notre compétitivité, soit :

- 1) Exempter le secteur agricole de la taxe carbone ou compenser les coûts inhérents —tel le diesel agricole ;
- 2) Permettre aux agriculteurs de négocier et d'échanger des crédits compensatoires pour toutes les pratiques et techniques visant à réduire les émissions, et créer un système facilitant la formation de blocs de crédits carbone regroupant plusieurs producteurs ;
- 3) Mettre en œuvre des incitatifs financiers pour encourager les investissements dans des technologies et infrastructures vertes ;

- 4) Instaurer une politique de réciprocité sous la forme de taxe carbone à l'importation afin de maintenir la compétitivité des fermes québécoises ;
- 5) Accélérer la mise en place des protocoles d'évaluation spécifiques aux émissions dans le secteur des grains ;
- 6) Reconnaître le fait que les nouvelles réalités climatiques sont préjudiciables pour la pérennité du secteur des grains. Et que le gouvernement en profite également pour se doter d'une politique de rétribution des pratiques agroenvironnementales, s'accompagnant d'un fonds annuel de 50 M\$, visant à soutenir adéquatement les producteurs dans leur transition vers des pratiques plus durables et adaptées ;
- 7) Demander la mise sur pied d'un programme annuel de 25 M\$, spécifiquement dédié aux producteurs de grains des régions éloignées, qui font face à des défis supplémentaires comme le coût de transport plus élevé, l'accès plus restreint aux transformateurs ou encore, un choix de culture limité.

Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent quelque 10 000 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus de nourrir l'ensemble des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de dollars. La production de grains est le 3^e secteur agricole québécois. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois au Québec.

- 30 -

Source

Producteurs de grains du Québec (PGQ)
www.pgq.ca